

Dossier no : R-3996-2016 Phase 2

Date : 25 octobre 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 04	Reprise de l’audience du 24 octobre 2018
9 h 04	Lecture du protocole d’ouverture par la greffière-audicière
9 h 04	Commentaires de M ^e Pierre D. Grenier (RTA) concernant le panel 2 (lequel n’a été annoncé que depuis vendredi matin le 19 octobre) à l’effet, entre autres, que le Coordonnateur présente une preuve par des tiers, sans avoir annoncé, au préalable, sur quels éléments cette preuve portera. Il indique avoir feuilleté la présentation power point. À son avis, la preuve relève plus d’une expertise que de simples faits. Cette façon de procéder manque de transparence et il espère qu’elle ne se répètera pas dans d’autres dossiers
9 h 07	M ^e Marc Turgeon demande à M ^e Grenier s’il s’agit d’une objection ou de simples commentaires
9 h 08	M ^e Grenier indique qu’il s’agit de commentaires mais qu’il se réserve le droit, lors de sa plaidoirie, de demander le rejet du témoignage du panel 2
9 h 08	M ^e Jean-Olivier Tremblay (HQCME) propose de faire des représentations aux commentaires de M ^e Grenier lors de sa plaidoirie
9 h 09	M ^e Turgeon accepte que les représentations soient faites lors de la plaidoirie
9 h 09	Brefs commentaires de M ^e Tremblay
9 h 10	M ^e Turgeon s’enquiert auprès de M ^e Tremblay en ce qui a trait aux engagements
9 h 10	M ^e Tremblay mentionne que les réponses aux engagements seront déposées au SDÉ d’ici la fin de la journée
9 h 10	M ^e Turgeon fait part de la possibilité d’un exercice d’évacuation d’incendie pour aujourd’hui. Si tel est le cas, l’audience reprendra 90 minutes après le début de l’exercice d’évacuation
9 h 11	M ^e Tremblay produit : B-0078 : présentation power point du Northeast Power Coordinating Council, Inc.
9 h 12	Affirmation solennelle : Damase Hebert, Director of Enforcement at NPCC, 1040 Avenue of the Americas, 10th floor, New York, New York Philip Fedora, Assistant Vice President of Reliability Services at NPCC, 1040 Avenue of the Americas, 10th floor, New York, New York Témoins du panel 2
9 h 13	Interrogatoire du témoin Hebert par M ^e Tremblay sur ses compétences professionnelles
9 h 14	Interrogatoire du témoin Fedora par M ^e Tremblay sur ses compétences professionnelles
9 h 15	Présentation par les témoins Hebert et Fedora
9 h 23	Intervention de M ^e Grenier. Il s’objecte à la présentation du panel 2 car il s’agit d’une preuve détaillée qui découle d’opinions et de positions inconnues de la part des intervenants et de la Régie
9 h 24	Réplique de M ^e Tremblay, au terme de laquelle il recommande à la Régie de prendre l’objection de M ^e Grenier sous réserve

Dossier no : R-3996-2016 Phase 2

Date : 25 octobre 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 30	Réplique de M ^e Grenier
9 h 32	L’audience est suspendue
9 h 59	Reprise de l’audience
9 h 59	M^e Turgeon accueille partiellement l’objection. Il fait part : ➤ qu’on est dans un régime inquisitoire, que la Régie veut avoir la meilleure information, les meilleures preuves pour pouvoir rendre une bonne décision. Par contre, il est conscient que RTA a eu une ordonnance pour lui demander de déposer le plus rapidement possible certaines orientations afin que le Coordonnateur de la fiabilité puisse mieux se préparer et donner une meilleure preuve. ➤ que ce que les témoins du panel 2 s’apprêtent à livrer comme témoignage est pertinent au dossier et intéresse la Régie. Il peut comprendre que RTA considère qu’il y a peut-être une forme de déséquilibre. Il propose d’entendre les témoins. On prendra une pause après le témoignage, ce qui permettra à M^e Grenier de consulter sa cliente. Il propose à RTA, si elle le juge nécessaire, de faire un complément de preuve. Il restera à regarder dans quel délai il pourra être fait. Et on verra alors pour la suite du dossier. Il mentionne que si l’on ne peut terminer l’audience demain, elle sera remise en décembre. M^e Turgeon veut laisser le temps qu’il faudra à RTA pour décider si elle désire ou non faire un complément de preuve
10 h 04	Commentaire de M ^e Tremblay sur les délais
10 h 05	Reprise de la présentation par les témoins Hebert et Fedora
10 h 29	Fin de la présentation par les témoins Hebert et Fedora
10 h 30	M ^e Grenier indique qu’il aimerait avoir une pause de 15-20 minutes pour discuter avec sa cliente, au terme de laquelle il annoncera la position de RTA
10 h 30	Au retour de la pause, M ^e Turgeon aimerait également savoir si M ^e Grenier entend contre-interroger les témoins du panel 2. Il mentionne que la Régie, pour sa part, veut les interroger
10 h 31	L’audience est suspendue pendant 15 minutes
11 h 01	Reprise de l’audience
11 h 02	M ^e Grenier annonce qu’il procédera à un contre-interrogatoire des témoins du panel 2. Avant de décider si RTA produira ou non un complément de preuve, elle attendra après les questions de la Régie ainsi que celles d’ÉLL-EBM, le cas échéant
11 h 03	Contre-interrogatoire des témoins Hebert et Fedora par M ^e Pierre D. Grenier pour RTA
11 h 11	Fin du contre-interrogatoire des témoins Hebert et Fedora par M ^e Pierre D. Grenier pour RTA
11 h 11	Pas de contre-interrogatoire des témoins Hebert et Fedora par M ^e Paule Hamelin pour ÉLL-EBM
11 h 11	Interrogatoire des témoins Hebert et Fedora par M ^e Louis Legault pour la Régie

Dossier no : R-3996-2016 Phase 2

Date : 25 octobre 2018

HEURE	REMARQUES
11 h 26	<u>Engagement n° 4 d’HQCMÉ</u> : fournir le seuil de perte de charges utilisé aux fins de l’identification des installations Bulk selon A-10 (demandé par la Régie)
11 h 27	Poursuite de l’interrogatoire des témoins Hebert et Fedora par M ^e Louis Legault pour la Régie
11 h 32	<u>M^e Legault produit</u> : <u>A-0031</u> : diagramme provenant du site OASIS montrant le réseau du Transporteur <u>A-0032</u> : extrait du site internet de TransÉnergie qui s’intitule « Notre réseau de transport d’électricité »
11 h 34	Poursuite de l’interrogatoire des témoins Hebert et Fedora par M ^e Louis Legault pour la Régie
11 h 37	<u>Engagement n° 5 d’HQCMÉ</u> : supply NPCC’s point of view on which of these interconnections are considered « Bulk », critical infrastructure under NPCC A-10 criteria (demandé par la Régie)
11 h 38	Poursuite de l’interrogatoire des témoins Hebert et Fedora par M ^e Louis Legault pour la Régie
11 h 40	<u>Engagement n° 6 d’HQCMÉ</u> : identify in Quebec what would be considered local area under A-10 (demandé par la Régie)
11 h 41	Poursuite de l’interrogatoire des témoins Hebert et Fedora par M ^e Louis Legault pour la Régie
11 h 56	Fin de l’interrogatoire des témoins Hebert et Fedora par M ^e Louis Legault pour la Régie
11 h 56	Étant que certaines réponses aux engagements seront déposées de façon confidentielle, M ^e Grenier mentionne que sa cliente est prête à signer une entente de confidentialité
11 h 57	M ^e Tremblay indique qu’il devra consulter sa cliente afin de vérifier si l’accès des documents confidentiels sera limité pour les tiers
11 h 57	Réinterrogatoire des témoins Hebert et Fedora par M ^e Tremblay
12 h 05	Fin du réinterrogatoire des témoins Hebert et Fedora par M ^e Tremblay
12 h 05	Question par M ^e Turgeon aux témoins Hebert et Fedora
12 h 06	M ^e Legault précise la question de M ^e Turgeon
12 h 07	Le témoin Fedora répond
12 h 09	Les témoins Hebert et Fedora sont libérés
12 h 10	L’audience est suspendue jusqu’à 13 h 10
13 h 12	Reprise de l’audience
13 h 13	M ^e Tremblay demande à ce que les témoins Turcotte et Dupuis soient libérés, à moins que la Régie n’aient des questions à leur poser
13 h 13	M ^e Turgeon confirme que la Régie n’a pas de question pour les témoins Turcotte et Dupuis et qu’ils sont conséquemment libérés
13 h 14	M ^e Grenier présente les témoins de RTA : MM. Marc Fortin et Benoît Pepin
13 h 14	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Marc Fortin</u> , ingénieur électrique, 1954, Davis, Arvida <u>Benoît Pepin</u> , Directeur, Énergie pour RTA, 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal,

Dossier no : R-3996-2016 Phase 2

Date : 25 octobre 2018

HEURE	REMARQUES
	bureau 400, Montréal
13 h 15	Interrogatoire du témoin Pepin par M ^e Grenier sur ses compétences professionnelles
13 h 17	Interrogatoire du témoin Fortin par M ^e Grenier sur ses compétences professionnelles
13 h 18	Adoption de la preuve de RTA par les témoins Fortin et Pepin
13 h 20	Interrogatoire des témoins Fortin et Pepin par M ^e Grenier
14 h 16	Fin de l’interrogatoire des témoins Fortin et Pepin par M ^e Grenier
14 h 16	M ^e Tremblay demande une pause afin de consulter les représentants du Coordonnateur en vue du contre-interrogatoire des témoins de RTA
14 h 17	M ^e Louis Legault (Régie) annonce qu’il aura un interrogatoire des témoins de RTA qui s’avérera probablement plus long que prévu, étant donné certains points qui ont été soulevés lors du témoignage. Vu la contrainte de l’un des témoins de RTA qui ne peut quitter trop tard cet après-midi, M ^e Legault suggère que l’interrogatoire de la Régie ait lieu demain, en autant que les témoins de RTA soient disponibles
14 h 17	M ^e Grenier confirme que les témoins de RTA seront disponibles demain et annonce que RTA ne déposera pas de complément de preuve
14 h 18	L’audience est suspendue jusqu’à 14 h 30
14 h 34	Reprise de l’audience
14 h 34	Contre-interrogatoire des témoins Fortin et Pepin par M ^e Jean-Olivier Tremblay pour HQCMÉ
14 h 48	Fin du contre-interrogatoire des témoins Fortin et Pepin par M ^e Jean-Olivier Tremblay pour HQCMÉ
14 h 48	Interrogatoire des témoins Fortin et Pepin par M ^e Louis Legault pour la Régie
15 h 14	Fin de l’interrogatoire des témoins Fortin et Pepin par M ^e Louis Legault pour la Régie
15 h 14	Réinterrogatoire du témoin Fortin par M ^e Grenier
15 h 18	Fin du réinterrogatoire du témoin Fortin par M ^e Grenier
15 h 18	Les témoins Fortin et Pepin sont libérés
15 h 19	L’audience est ajournée au 26 octobre 2018 à 9 h
	Johanne Lebuis, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3996-2016 Phase 2

Date : 25 octobre 2018

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Philip Fedora	2018/10/25
ENTREPRISE : Northeast Power Coordinating Council, inc. (NPCC)	
PROFESSION : Assistant Vice President of Reliability Services	
ADRESSE : 1040 Avenue of the Americas, 10th floor	
New York, New York	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Damase Hebert	2018/10/25
ENTREPRISE : Northeast Power Coordinating Council, inc. (NPCC)	
PROFESSION : Director, Enforcement	
ADRESSE : 1040 Avenue of the Americas, 10th floor	
New York, New York	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Marc Fortin	2018/10/25
ENTREPRISE : RTA	
PROFESSION : Ingénieur électrique	
ADRESSE : 1954, Davis	
Arvida	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Benoît Pepin	2018/10/25
ENTREPRISE : RTA	
PROFESSION : Directeur, Énergie pour RTA	
ADRESSE : 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 400	
Montréal	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 25 OCTOBRE 2018

DOSSIER : R-3996-2016 Phase 2

**Demande de modification de la désignation
du Coordonnateur de la fiabilité du Québec**

Le Régisseur désigné dans ce dossier est **M^e Marc Turgeon**

Les procureurs de la Régie sont **M^e Louis Legault** et **M^e Alexandre Bellemare**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC (HQCMÉ)
Représentée par **M^e Jean-Olivier Tremblay**

Les **intervenants** sont :

**ÉNERGIE LA LIÈVRE S.E.C. ET ÉNERGIE BROOKFIELD MARKETING
S.E.C. (ÉLL-EBM)**
Représenté par **M^e Paule Hamelin**

RIO TINTO ALCAN INC. (RTA)
Représentée par **M^e Pierre D. Grenier**

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER
UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Également, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci!

Début : 9 h 04

Reprise : 13 h 12

Dîner : 12 h 10

Ajournement : 15 h 19

Page 1 de 1

Dossier no : R-3996-2016 Phase 2

Date : 25 octobre 2018

[illegible]